l'école émancipée
TENDANCE DU SNES ET DE LA FSU

STAGE NATIONAL Ecole Emancipée de la FSU-SNES
10 et 11 janvier 2023 - Paris

LA DEMOCRATISATION SCOLAIRE

Mardi 10 janvier :

Point sur la situation générale

Démocratisation, nouveau régime de sélection, différenciation des filières scolaires : échanges avec Tristan Poullaouec

Mercredi 11 janvier :

Les mandats de l'école émancipée :

pour le **lycée** commun, unique et polyvalent

pour le **collège** unique, vraiment ambitieux et inclusif

Tristan Poullaouec : sociologue, maître de conférences à l'Université de Nantes (CENS), et membre du Groupe de Recherches sur la Démocratisation Scolaire (GRDS : https://www.democratisation-scolaire.fr/)

Il vient de publier, avec Cédric Hugrée (sociologue, chargé de recherches au CNRS) ***L'Université qui vient***, dans lequel ils analysent le «nouveau régime de sélection scolaire» qui se déploie dans l'enseignement supérieur et qui érige en politique éducative le renoncement à l'ambition scolaire, dont les milieux populaires sont les premières victimes. Dans cet ouvrage, ils interrogent également les contenus d'enseignement des voies technologique et professionnelle au lycée et leur séparation, ainsi que les raisons qui décident de l'orientation vers ces filières, pour défendre non seulement le droit d'accès de toutes et tous les bachelier·ères à l'Université, mais aussi leur droit à y réussir.

Comment participer :

• **Attention !** envoyez au plus tard le **samedi 10 décembre 2022** la demande de congé pour formation syndicale à l'administration
• inscrivez-vous par mail eebnsnes@ecoleemancipee.org pour faciliter l'organisation

Rappels :

• tous les fonctionnaires et agent·es non titulaires de l'État ont droit au congé pour formation syndicale avec versement intégral du salaire (maximum 12 jours/an). Profitez-en !
• l'autorisation n'est pas délivrée par le supérieur hiérarchique mais par l'autorité administrative compétente (rectorat, DSDEN)
• à défaut de réponse au plus tard 15 jours avant le début de la formation, le congé est considéré comme accordé. En cas de refus, nous contacter eebnsnes@ecoleemancipee.org

https://www.facebook.com/EcoleEmancipee/
https://www.ecoleemancipee.org/